



MINISTÈRE
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
*en charge de l'énergie
et du numérique*

DIRECTION GÉNÉRALE
DES RESSOURCES HUMAINES

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU
GRADE D'AGENT DE BUREAU QUALIFIÉ DE LA
FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNÉSIE
FRANÇAISE AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

SECONDE ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Rédaction d'une note portant sur l'activité professionnelle du
candidat.

Jeudi 21 mars 2019

(Durée : 1 heure 30 – coefficient 3)

Le sujet comporte 1 page (page de garde incluse).

Aucun autre document n'est autorisé.

Important :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.

Les copies doivent rester anonymes.

SUJET :

Vous avez demandé votre mutation et celle-ci vient d'être acceptée. Votre chef vous demande de rédiger une note à l'attention de votre remplaçant décrivant votre activité professionnelle. Vous rappellerez par ailleurs les principales obligations du fonctionnaire.

La note ne devra pas excéder 1 page 1/2.